

26 février 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale des anciens élèves du Bureau des temps élémentaires de la Gironde.** Objet : conserver et maintenir les rapports de bonne camaraderie entre ses membres et resserrer les liens de confraternité qui les unissent. Siège social : bourse maritime (salle 4), place Lainé, Bordeaux.

26 février 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale des chasseurs de La Dame blanche.** Objet : faciliter la pratique de la chasse et favoriser le repeuplement en gibier par la répression du braconnage et la destruction des animaux nuisibles. Siège social : chez M. Bozzo (Giovanni), rue Lagorce, Le Taillan-Médoc.

26 février 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Les Cardinales.** Objet : formation d'un groupe de majorettes et d'une fanfare dans l'intention de susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : chez M. Ambaud (Guy), 103, rue Camille-Sauvageau, 33100 Bordeaux.

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. L'association **Pétanque bouscataise** transfère son siège social du 2, rue Jean-Martial, Le Bouscat, au Bar-Stop, 87, avenue Victor-Hugo, 33110 Le Bouscat.

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. La Ligue de Côte d'Argent de pelote change son titre, qui devient : **Ligue de Côte d'Argent de pelote basque**, et transfère son siège social de L'Aiglon, 5, place Puy-Paulin, Bordeaux, au café de France, 2, cours de Verdun, 33000 Bordeaux.

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. L'association **Léo-Club Arcachon-Bassin** modifie son objet : répandre parmi les jeunes le sens du service et des responsabilités et développer chez eux l'esprit d'initiative et de solidarité. Siège social : hôtel Les Ormes, 1, rue Hovy, Arcachon.

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. La **Ligue du Sud-Ouest de ski nautique** transfère son siège social du 9, quai des Chartrons, Bordeaux, au 24, rue Denfert-Rochereau, Agen (Lot-et-Garonne).

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. La **Fédération française de naturopathie, d'humanisme et de sociologie biologique** transfère son siège social du 6, avenue de Latre-de-Tassigny, Le Bouscat, chez M. Douard (Edilbert), Ladon, par Bellegarde (Loiret).

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. L'**Association des parents d'élèves du lycée technique nationalisé Gustave-Eiffel de Bordeaux** transfère son siège social de Saint-Aubin-de-Médoc, au 10, rue Ernest-Renan, Pessac.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association des commerçants, habitants, artisans testerins (A.C.H.A.T.).** Objet : animer et servir le commerce et l'artisanat locaux en vue de leur développement harmonieux avec le soutien des habitants. Siège social : place Jean-Hameau, La Teste.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Comité départemental de canoë-kayak de la Gironde.** Objet : coordonner, orienter et développer la pratique du canoë-kayak dans le département. Siège social : maison départementale de la jeunesse et des sports, 4, rue d'Aviau, Bordeaux.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Renault marine Couch Pétanque.** Objet : développer le jeu de pétanque et créer une animation dans l'entreprise en organisant des concours. Siège social : Renault marine Couch, avenue de la Côte-d'Argent, Marcheprime, 33380 Biganos.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association sportive du C.E.S. Saint-Louis.** Objet : organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves. Siège social : C.E.S. Saint-Louis, cours Edouard-Vaillant, 33300 Bordeaux.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Les Amis de l'école de cadres infirmiers de Bordeaux.** Objet : créer des liens professionnels et amicaux entre les élèves ; développer la formation permanente. Siège social : école de cadres infirmiers, hôpital Pellegrin-Tondu, Bordeaux.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association pour la gestion Aquitaine du fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises (Agefos - P.M.E. - Aquitaine).** Objet : gestion de la section Aquitaine du fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises. Siège social : bourse maritime, place Lainé, 33075 Bordeaux CEDEX.

35 - ILLE-ET-VILAINE

15 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Comité départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine.** Objet : susciter, favoriser et coordonner toutes initiatives pouvant concourir au développement du tourisme en Ille-et-Vilaine. Siège social : préfecture d'Ille-et-Vilaine, Rennes.

18 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Amicale de La Motte de l'Ourme.** Objet : encouragement aux sports, loisirs et tourisme et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : chez M. Collet, La Motte de l'Ourme, Saint-Malon-sur-Mel, 35750 Iffendic.

21 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. L'Association pour la formation professionnelle des jeunes paysannes de la région de Montauban, institution La Providence, 18, rue de Rennes, 35360 Montauban-de-Bretagne, change son titre, qui devient : **Centre rural privé La Providence, 18, rue de Rennes, 35360 Montauban.** Siège social : 18, rue de Rennes, Montauban.

22 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Jeunesse, culture et loisirs.** Objet : promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire, de loisirs et de plein air, notamment en créant ou en gérant des centres de vacances et de loisirs ayant pour but d'améliorer la santé physique et morale des enfants, adolescents, jeunes et adultes des deux sexes. Siège social : 2, rue Chateaubriand, 35740 Pacé.

24 février 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Association communale de chasse agréée de Saint-Lunaire.** Objet : dans le cadre de la loi du 10 juillet 1964, favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. Siège social : mairie de Saint-Lunaire.

25 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association communale de chasse de Taillis.** Objet : dans le cadre de la loi du 10 juillet 1964, favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. Siège social : mairie de Taillis.

28 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Union du commerce de Vitré.** Objet : créer entre tous les commerçants et artisans de la ville des liens d'amitié et de solidarité ; renforcer la défense de leurs intérêts communs en améliorant, dans la mesure de ses possibilités, le commerce et l'artisanat, tant sur le plan essor de la ville que par des manifestations de promotion de vente ; représenter l'ensemble du commerce et de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et de tous organismes. Siège social : 10, rue du 70-R-L, 35500 Vitré.

28 février 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Centre d'activités communales Ar Janic.** Objet : développer les activités éducatives, culturelles et sportives de Monterfil. Siège social : mairie de Monterfil.

1^{er} mars 1973. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association sportive scolaire et universitaire de Saint-Aubin-d'Aubigné.** Objet : équipes sportives. Siège social : collège d'enseignement nationalisé mixte, route de Rennes, 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné.

38 - ISÈRE

2 mars 1973. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. L'Association familiale d'Oytier-Saint-Oblas-Septème change son titre, qui devient : **Association familiale de Septème.** Siège social : mairie de Septème.

40 - LANDES

14 février 1973. Déclaration à la préfecture des Landes. **Amicale des retraités de Biscarrosse.** Objet : connaître les besoins et aspirations des adhérents, les conseiller, les aider et les informer de leurs droits ; plus généralement, les faire bénéficier de la législation sociale les concernant. Siège social : mairie de Biscarrosse.

42 - LOIRE

2 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'Association d'éducation populaire de La Grand-Croix transfère son siège social du 1, rue Jean-Jaurès, La Grand-Croix, au 7, rue Pasteur, 42320 La Grand-Croix.

2 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles de la Loire (A.D.A.S.E.A.) transfère son siège social du 10, place de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne, au 27, rue Désiré-Claude, Saint-Etienne.

5 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Loire. Le Comité de coordination des œuvres d'entraide du quartier du Marais change son titre, qui devient : **Comité d'entraide Marais-Montreynaud.** Siège social : 61, rue des Aciéries, Saint-Etienne.

6 mars 1973. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Conseil des parents d'élèves du C.E.S., rue Gambetta.** Objet : représenter les parents ; veiller à la défense des intérêts de leurs enfants et les documenter sur tout ce qui les concerne. Siège social : 2, rue du Bois, Saint-Etienne.